

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	FELISSAINT BENJAMIN RAPHAEL
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	095Z1338 <i>Felissaint Benjamin Raphael</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTO CONTROLE SECURITE 201, rue Jules Ferry 95360 - MONTMAGNY
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S095Z111
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	22/04/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	JEREMIE CHEFDEVILLE <i>Jeremie Chefdeville</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 22/04/2027
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.
 NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FELISSAINT BENJAMIN RAPHAEL



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GM-254-XW Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES
Date de mise en circulation : 21/04/1999 N° PV : 25388503

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25382560	02/01/2025	RAS
25383338	16/01/2025	RAS
25383950	28/01/2025	RAS
25384358	05/02/2025	RAS
25385006	18/02/2025	RAS
25385554	28/02/2025	RAS
25385760	04/03/2025	RAS
25386109	10/03/2025	RAS
25387084	27/03/2025	RAS
25388043	14/04/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FELISSAINT BENJAMIN RAPHAEL



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FELISSAINT BENJAMIN RAPHAEL



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.		

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FELISSAINT BENJAMIN RAPHAEL



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.